

Réf: Dossier 454537

Avis de constitution

SOCIETE « WIN- BTP »

Siège BINGERVILLE SUPERMARCHE BON PRIX, Lot
39, Ilot 4

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/10/2025, et enregistrés le 21/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « WIN- BTP »

Objet : BTP;
COIFFURE;
ALIMENTATION GENERALE;
SERVICE DE LIVRAISON.
Et pour la réalisation de l'objet social :
l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social BINGERVILLE SUPERMARCHE BON PRIX, Lot
39, Ilot 4

Dirigeant(s) M ASSARI KOMLAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-12748 du 03/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°75857/GTCA/RC/2025 du 03/12/2025

